

Intitulé du diplôme		Master 2 Droit notarial 2026-2027															
Composante(s) concernées		DSEG															
Nombre de redoublements autorisés pour l'année		visée : 1 sur autorisation du jury d'année															
Code	Nature Elément	Nom complet	Crédits	Coef.	Session 1				Session 2								
					Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve (s)	Nombre d'épreuves	Durée	Nature de l'épreuve	Nombre d'épreuves	Durée						
	SE	SEMESTRE 9															
	UE	DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE 1	6	6													
		Epreuve unique d'unité portant sur tous les EC			ET	Oral	1	1h20 (prépa 1h + Oral 20 min)	Oral	1	1h20 (prépa 1h + Oral 20 min)						
	EC	REGIMES MATRIMONIAUX															
	EC	SUCCESSIONS ET LIBERALITES															
	EC	LIQUIDATIONS CIVILES SIMPLES															
	EC	FISCALITE PATRIMONIALE															
	EC	DROIT DE LA FAMILLE ET DES PERSONNES															
	UE	DROIT IMMOBILIER 1	6	6													
		Epreuve unique d'unité portant sur tous les EC			ET	écrit	1	3 heures	Ecrit	1	3 heures						
	EC	VENTE IMMOBILIERE															
	EC	COPROPRIETE															
	EC	DROIT DES SURETES															
	EC	PUBLICITE FONCIERE-DROIT LOCAL															
	EC	FISCALITE IMMOBILIERE															
	UE	CONTRATS, OBLIGATIONS ET BIENS	6	6													
		Epreuve unique d'unité portant sur tous les EC			ET	écrit	1	3 heures	Oral	1	1h30 (prépa 1h + Oral 30 min)						
	EC	TECHNIQUE CONTRACTUELLE															
	EC	REG GENERAL DE L'OBLIGATION															
	EC	DROIT DES BAUX D'HABITATION ET PROFESSIONNELS															
	EC	DROIT DES BIENS															
	UE	PROFESSIONNALISANTE	9	9													
	EC	DEONTOLOGIE ET ORGANISATION D'UNE ETUDE		1	EA	écrit	1	1h30	oral	1	30 mn (préparation de 15 mn + oral 15 mn)						
	EC	COMPTABILITE NOTARIALE		1	EA	écrit	1	1h30	écrit	1	1h30						
	EC	GESTION DU PATRIMOINE		1	ET	oral	1	30 mn (préparation de 15 mn + oral 15 mn)	oral	1	30 mn (préparation de 15 mn + oral 15 mn)						
	EC	INFORMATIQUE NOTARIALE		1	EA	écrit	1	1h30	écrit	1	1h30						
	UE	LANGUE	3	3													
	EC	ANGLAIS S9 Droit Nancy			CC	écrit + oral	2	1 écrit 2h + 1 oral 10 min									
	SE	SEMESTRE 10															
	UE	DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE 2	3	6													
		Epreuve unique d'unité portant sur tous les EC			ET	écrit	1	3 heures	écrit	1	3 heures						
	EC	LIQUIDATIONS CIVILES COMPLEXES															
	EC	DROIT DES PERSONNES PROTEGEES															
	EC	DROIT INTERNATIONAL PRIVE															
	EC	DROIT COMPARE															
	UE	DROIT IMMOBILIER 2	3	6													
		Epreuve unique d'unité portant sur tous les EC			ET	oral	1	1h30 (prépa 1h + Oral 30 min)	Oral	1	1h30 (prépa 1h + Oral 30 min)						
	EC	URBANISME															
	EC	PRATIQUE DE LA VENTE IMMOBILIERE															
	EC	DROIT RURAL															
	EC	DROIT DES ASSURANCES															
	UE	DROIT DES AFFAIRES	3	6													
		Epreuve unique d'unité portant sur tous les EC			ET	écrit	1	3 heures	Oral	1	1h30 (prépa 1h + Oral 30 min)						
	EC	SOCIETES CIVILES ET COMMERCIALES															
	EC	ENTREPRISE INDIVID, FONDS DE COMMERCE ET BAUX COMMERCIAUX															
	EC	ENTREPRISES EN DIFFICULTE															
	EC	FISCALITE DES ENTREPRISES															
	UE	LANGUES	3	3													
	EC	ANGLAIS S10 Droit Nancy			CC	écrit + oral	2	1 écrit 1h + 1 oral 20 min									
	UE	STAGE	18	9													
	STG	MÉMOIRE			ET	mémoire et soutenance	1	45 minutes	mémoire et soutenance	1	30 minutes						
Bloc(s) caractéristique(s) - si prévus et utilisés																	
		Bloc compétences caractéristiques Semestre 1				Bloc devant être validé pour permettre la validation du semestre et de l'année											
		Néant															
		Bloc compétences caractéristiques Semestre 2				Bloc devant être validé pour permettre la validation du semestre et de l'année											
		UE Droit patrimonial de la famille 2	Le semestre est validé lorsque l'étudiant obtient au moins 10/20 pour la moyenne des unités du semestre ET lorsqu'il obtient au moins 10/20 pour la moyenne des unités du bloc de compétence caractéristique.														
		UE Droit immobilier 2															
		UE Droit des affaires	A défaut, les 30 ECTS du semestre ne sont pas attribués. Seules les UE ayant atteint 10/20 sont capitalisées.														

Dispositions particulières
La compensation est annuelle.

BONUS ANNUEL SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCORDES AUX ETUDIANTS
B2 E
L'attribution d'un bonus de points égal ou inférieur à 5% des points nécessaires à la validation de l'année pour motif « d'engagement étudiant » est possible, sur décision du jury, conformément aux dispositions du relevé d'avis joint validé par les conseils de l'établissement.
Le bonus ne peut être ajouté qu'à une moyenne annuelle égale ou supérieure à 10.